

Nelken, D., 1997. White-Collar Crime. In: Maguire, M., Morgan, R., Reiner, R. (Eds.), *The Oxford Handbook of Criminology*. Oxford University Press, Oxford, pp. 844–877.

Sylvain Laurens

Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne (CESSP),

UMR 8209 Université Paris-Panthéon-Sorbonne, CNRS et EHESS,

190-198, avenue de France, 75013 Paris, France

Adresse e-mail : laurens@ehess.fr

Disponible sur Internet le 01 juin 2016

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2016.05.004>

Vox populi. Une histoire du vote avant le suffrage universel, O. Christin. Le Seuil, Paris (2014), 288 pp.

Qu'est-ce qu'une « élection d'Ancien Régime » ? C'est à cet oxymore sous forme de question simple que s'attaque Olivier Christin dans son ouvrage *Vox Populi, une histoire du vote avant le suffrage universel*, qui vient prolonger le dossier « Votes » qu'il avait consacré à cette question dans les *Actes de la recherche en sciences sociales* en 2001. Il s'agit du déploiement d'une thèse et d'une ouverture sur les usages possibles d'une « généalogie/téléologie » de la catégorie « vote », de la démocratie antique aux démocraties modernes.

L'ouvrage se présente sous une forme claire et épurée, en quatre chapitres qui traitent chacun d'un type de cas dans lequel la signification des formes de vote et les technologies afférentes sont étudiées : les communes et les Républiques, puis les corps (confréries, universités) et les usages ecclésiastiques de l'élection. Ces cas sont aux fondements des ponts que l'on a pu établir entre « leurs » élections et « nos » élections. L'ultime chapitre traite des caractéristiques des formes spatiales de la représentation et des formes de mise en scène de la hiérarchie sociale que donnent à voir la disposition des lieux et la répartition des places dans des réunions comme celles des assemblées de l'Église de France. Pour chacun de ces cas, des moments clés sont étudiés grâce à une documentation très large qui court sur plusieurs siècles et sur plusieurs pays de l'Europe moderne, principalement la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie et, plus secondairement, l'Espagne et l'Angleterre. Cette érudition impressionnante est à la fois une fin en soi et le prétexte d'une mise au point historiographique et sociologique.

Olivier Christin pense d'abord contre. Contre les « généalogies savantes », les « clichés », contre « l'historiographie prompte à épouser le discours des sources » aussi (p. 154), pour mettre à l'épreuve l'ethnocentrisme (p. 9) qui serait le lot commun des histoires longues d'une démocratie née à Athènes. Il s'agit donc de privilégier les pratiques les plus ordinaires, les plus « triviales », plutôt que de revenir sur les textes les plus connus de la philosophie de l'époque moderne. Ceux-là ne sont pourtant pas totalement absents. L'auteur pense aussi avec et contre ses sources (archives ou auteurs). Il montre ainsi comment Jean Bodin définit le citoyen, ou comment un citoyen anonyme lyonnais du XVIII^e siècle rompt, dans un opuscule, avec les façons ordinaires de penser la représentation. Olivier Christin pense également avec et parfois contre quelques auteurs de référence tels Otto von Guericke ou Léo Moulin ; il commente Jon Elster, fait des révérences peu soutenues à James Surowiecki, à Pierre Rosanvallon ou à Bernard Manin, et s'appuie sur un vocabulaire bourdieusien (habitus, capital social) toujours utilisé sans pesanteur.

Son pari est de documenter de façon comparative les modalités pratiques et les transformations des formes électives ainsi que leurs significations, du XII^e siècle — moment de réinvention de « l'élection » après un silence millénaire — jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, lorsque modalités et

sens de « l'élection » viennent à basculer. Il traque les significations plurielles du QUOT : « *Quod omnes tangit, ab omnibus approbari debet* » ; que ce qui touche tout le monde soit approuvé par tout le monde. Il s'agit d'une vieille formule de droit romain détournée de son périmètre initial d'application pour fournir à la « règle majoritaire » à la fois une extension et une restriction. Comment se passer de l'assentiment de tous (unanimité) pour exprimer la volonté spécifique d'une personne collective ? Autrement dit, comment la *persona ficta* prend-elle la place d'une autre ou d'autres (dans les institutions médiévales telles que l'Université ou les confréries) ? Le fondement du consentement et de l'obéissance des gouvernés est corollaire d'une formule qui permet de penser l'unité des corps et la pluralité de ses membres. Il s'agit de fabriquer du consensus « dans la perpétuation de la différence des statuts », dans « l'unité de décision des membres » dont on scelle « la diversité ».

En montrant que la règle majoritaire se retrouve dans tous les régimes, O. Christin entend rompre avec l'évolutionnisme dont sont imprégnées les histoires qui ont été écrites de la question élective, aboutissant au triomphe du départage majoritaire « moderne » opposé à la recherche archaïque de l'unanimité.

Plusieurs gênes peuvent saisir le lecteur. Tout d'abord, la justification des terrains n'est pas réellement explicitée : pourquoi les assemblées parlementaires britanniques, les assemblées villageoises en France voire aux États-Unis sont-elles absentes ? La juxtaposition de terrains non cumulatifs, dont on comprend mal les éventuelles porosités quant à l'échange éventuel de technologies et les formes de totalisation et de justification, en est une autre.

On comprend mal aussi ce qui fait alors l'importance de l'élection. L'auteur laisse le lecteur sans véritable clé d'interprétation pour comprendre par exemple le vote à Ulm en 1530-1531. Certes, on peut aller glaner dans les autres chapitres des renseignements et pistes complémentaires, par exemple sur la volonté libre dans l'acte de vote, sur l'inspiration divine et l'expression du devoir religieux, sur les techniques majoritaires et la pratique du secret. On ne dispose toutefois pas — pour un non-spécialiste de l'histoire moderne — d'une sorte de « manuel électoral » qui permette de comprendre les conditions de validité (d'évidence et de normalité) de telle ou telle pratique, son effectivité et ses justifications. Les univers évoqués, nombreux et étirés dans le temps, sont-ils insularisés, ou certains traits récurrents permettent-ils de passer de l'un à l'autre ?

Bref il nous manque souvent, pour comprendre ces moments électoraux, de connaître (autant que les archives le permettent) les significations différentielles du vote parmi les populations étudiées et donc les évidences et les énigmes du vote, tant pour elles que pour nous. On se demande ainsi pourquoi l'auteur, qui entend ne pas être seulement un illustrateur érudit de cette *Vox populi* saisie avec une grande maîtrise, s'arrête en chemin dans son outillage comparatiste.

On aurait aimé en savoir plus, au-delà des attaques récurrentes contre une historiographie jugée anachronique et complaisante, sur la nature exacte de ses différends avec les auteurs dont il se démarque. On aurait aimé aussi le voir prendre appui sur la littérature désormais largement développée et stabilisée, qui a redéfini à nouveaux frais les « conquêtes » des suffrages restreints et universels à l'époque contemporaine, dans ses diverses versions. Des comparaisons heuristiques auraient pu être mises en œuvre concernant les histoires matérielles du suffrage (comment on exprime son suffrage), accompagnant une réflexion sur les formes de justification et sur les impensés de ces pratiques (pourquoi on vote, et pourquoi on vote ainsi). Une telle étude aurait permis également à l'auteur de confronter ses questionnements à ceux de chercheurs travaillant sur un matériau différent marqué pourtant par des dénominations à la fois semblables et incommensurables : certains mots ont disparu (ballote) ou n'existaient pas (isoloir). On pourrait, contre Olivier Christin mais en s'appuyant sur son travail, chercher à comprendre en quoi les élections de l'Ancien Régime ont pu constituer un réservoir pour le suffrage représentatif, quand lui-même

tend à faire de cet ancien régime de l'élection un cul de sac. Car il y a toujours des mots, des objets, des institutions avec lesquels on compose et contre lesquels on se situe. C'est peut-être ce qui manque à ce beau livre pour assumer pleinement son pari : refuser l'évolutionnisme et l'anachronisme tout en restant constamment à l'affût d'un comparatisme heuristique.

Michel Offerlé

Centre Maurice Halbwachs (CMH), UMR 8097 CNRS, EHESS et ENS, 48, boulevard Jourdan,
75014 Paris, France

Adresse e-mail : michel.offerle@ens.fr

Disponible sur Internet le 10 août 2016

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2016.06.014>

La fragilité des liens marchands. Sociologie de la sous-traitance internationale, A. Surubaru. Éditions Petra, Paris (2014). 226 pp.

À travers une sociologie de l'engagement marchand dans le contexte roumain des années 2000, l'ouvrage permet de comprendre le développement de la sous-traitance internationale dans une économie en transition. Dans le cadre de la globalisation, les multinationales ont délocalisé une partie du processus de production dans les pays à bas salaires. Alina Surubaru nous propose une enquête sociologique et sociohistorique fondée sur des entretiens réalisés auprès d'entrepreneurs du secteur de l'habillement en Roumanie. Ce livre met l'accent sur la manière dont les producteurs roumains du textile ont développé leur clientèle. L'hypothèse est que la transition vers une société marchande, capitaliste, s'est faite dans ce secteur grâce aux agents chargés de la commercialisation des produits et aux responsables des achats.

Du point de vue méthodologique, l'auteur présente dans une première section sa démarche d'enquête et décline au fil de son exposé des données d'une grande richesse, mobilisant à la fois du matériau direct et des archives. Les chapitres suivants exposent le contexte de planification de l'industrie roumaine et son évolution vers la culture du contrat économique, notamment au travers du régime *Lohn*. Ce dernier permet d'exonérer de droits de douane les biens importés ou exportés de et vers l'Union européenne ou des pays membres de l'ALECE (Accord de libre échange centre-européen), pour autant qu'il s'agisse de matières premières ou de produits finis. Ce régime spécifique implique également que seule l'activité d'assemblage soit réalisée en Roumanie.

Cette analyse montre bien comment les industriels ont modifié leurs modes de fonctionnement, entre les années 1970 et 1980, en développant un modèle fondé sur deux outils principaux : l'introduction du contrat et l'engagement dans la spécialisation en lien avec les demandes des clients et du marché. Le secteur de l'habillement est devenu alors un des secteurs les plus emblématiques de la transition économique.

Cette évolution a été accompagnée par des réorganisations massives du travail et a été portée par les acteurs de l'entreprise qui étaient en contact avec les clients. Ils se sont notamment positionnés sur le marché de la sous-traitance des donneurs d'ordres « d'Europe de l'Ouest » et ont profité de la libéralisation du commerce extérieur à partir de 1989. Le modèle de la sous-traitance est, en général, le modèle le plus propice à l'entrée dans une économie de marché. Pour y parvenir, le secteur de l'habillement roumain a dû passer sous les fourches caudines des multinationales, qui lui ont imposé un modèle de développement, d'organisation, de technicité et même de *design*.

Face à cette révolution par le marché, certains entrepreneurs ont à la fois développé une activité de sous-traitance pour des multinationales de marques étrangères et créé une activité